

formulé bien des plaintes sur les sacrifices que le nouveau tarif inflige au pauvre peuple. A cela, nous pouvons répondre que si le peuple est taxé aujourd'hui, c'est d'abord pour combler les déficits de l'administration libérale et faire face aux améliorations publiques actuellement entreprises. Le parti conservateur craindrait aujourd'hui, dit-on, de se présenter devant le corps électoral, après l'adoption de ce tarif. Je ne partage pas cette opinion. Dans mon comté la question a été soumise sous son vrai jour et à chaque exposé du programme de la politique nationale, mon adversaire avait soin d'attirer l'attention des électeurs sur le fait que le mot protection voulait dire augmentation des taxes. Une comparaison familière et assez frappante qu'il employait, était de rappeler aux électeurs assemblés que les chapeaux qu'ils portaient seraient taxés d'au moins 15 à 18 sous et qu'il en serait de même pour tous les objets employés généralement. Ainsi la nouvelle que le peuple sera taxé un peu plus qu'au paravant n'aura pas lieu de les surprendre. D'ailleurs j'ai répondu à cet argument comme on doit répondre aujourd'hui, que les chapeaux des électeurs ne doivent plus être achetés à l'étranger, mais qu'ils doivent être fabriqués chez nous et qu'il vaut même mieux les payer un peu plus cher et garder dans notre pays notre argent et notre or. Je dois remercier l'honorable ministre des finances d'avoir accordé sa bienveillante attention aux remarques que je lui ai adressées au sujet de la protection des manufactures de papier. Il a bien voulu m'accorder ce que je lui ai demandé au nom des industries de mon comté. J'espère que la protection accordée à la fabrication du papier donnera un nouvel essor aux quatre grandes manufactures actuellement en activité dans ma division, et qu'elle favorisera l'ouverture d'autres manufactures. Il y a aussi dans Portneuf une fabrique de meubles qui va recevoir par le nouveau tarif un secours considérable et puissant.

On a parlé de députations qui sont venues voir l'honorable ministre des finances depuis qu'il a développé son tarif. J'ai assisté à quelques-unes des entrevues et j'ai entendu des délégués faire l'éloge général du tarif. Les uns, il est vrai, voulaient un peu plus de protection et d'autres (chose assez singulière) en vou-

laient moins. J'ai cru remarquer que c'était plutôt un sentiment égoïste qui dominait ces quelques personnes que l'intérêt général du pays. Quelques-uns sont allés jusqu'à dire que le nouveau tarif créerait trop de concurrence dans le pays, et qu'un grand nombre de capitalistes viendraient établir des manufactures du même genre que celles qu'ils possédaient. Naturellement, le sentiment public, l'intérêt général doit l'emporter sur l'ambition privée. Le nouveau tarif aura pour effet de développer l'industrie, de favoriser l'agriculture et de faire entrer notre pays dans une ère nouvelle qui le conduira à la prospérité. Aussi le programme du gouvernement sur cette question doit être approuvé dans son entier. Et j'espère qu'avant longtemps le Canada en retirera les heureux résultats que nous prévoyons et que nous verrons la prospérité succéder aux jours d'infortune et de misère que nous venons de traverser.

Je termine en appliquant à l'argumentation du parti libéral une épisode dont j'ai été le témoin oculaire : un jour un malheureux sauta avec une mine et tomba sur le sol, broyé, la peau lacérée et la chair en lambeaux. On manda, pour lui porter secours, un médecin habile. La chose se passait dans un petit village et toutes les commères de l'endroit se réunirent pour contempler ce triste spectacle. Lorsqu'elles virent le médecin couper une partie de la peau et trancher dans le vif, je les entendis faire des remarques très acerbes contre l'habile disciple d'Esculape. Elles trouvaient d'ür de faire souffrir cet homme en le taillant ainsi et en lui enlevant des lambeaux de sa peau. Mais au bout de quinze jours le malheureux était revenu à la santé, fort, joyeux, vigoureux. Alors les commères s'écrièrent que le médecin avait plus raison qu'elles, et qu'en faisant un peu de mal au malheureux il lui avait sauvé la vie et rendu la santé. C'est ce que diront avant longtemps les libéraux ; car le malade, c'est le Canada, et le médecin c'est l'honorable ministre des finances.

M. ROCHESTER : Je n'aurais pas pris la parole sur cette question, n'étaient certaines assertions faites par les honorables messieurs de la gauche, surtout cette assertion allant à dire que le commerce de bois souffrira considérablement à cause